

Conseil départemental du Finistère

Dossier de presse

Vendredi 20 mai 2022

INAUGURATION DES TRAVAUX D'EXTENSION DU COLLEGE DE LA BAIE DU KERNIC A PLOUESCAT

Vendredi 20 mai, Maël DE CALAN, président du Conseil départemental a inauguré l'extension du collège de la Baie du Kernic à Plouescat. Il était accompagné d'Aline CHEVAUCHER, conseillère départementale du canton de Saint-Pol-de-Léon, Véronique BOURBIGOT, vice-présidente en charge de la jeunesse et Franck PICHON, conseiller départemental en charge des collèges.

« Le Département veille à la réussite scolaire de l'ensemble des 43 000 collégiens Finistériens. En investissant plus de 5 millions d'euros dans la restructuration de cet établissement, le Conseil départemental a voulu offrir des conditions d'étude optimales aux élèves » ont indiqué Maël DE CALAN et Aline CHEVAUCHER.



Direction de la communication

Contacts presse : Alexandre GAILLARD – 06 77 04 10 04
Magali PERON – 02 98 76 26 78 – presse@finistere.fr
Conseil départemental du Finistère - Kuzul-departamant
Penn-ar-Bed
32 bd Dupleix, CS 29029, 29196 Quimper - Kemper Cedex



CONTEXTE

Le collège de la Baie du Kernic situé à Plouescat vient de bénéficier d'un programme d'extension et de restructuration de ses bâtiments. Ces travaux de réhabilitation ont permis à l'établissement scolaire d'être dimensionné pour 10 classes. Il permet d'offrir aux jeunes Finistériens un lieu confortable et idéalement équipé pour apprendre.

Depuis la rentrée scolaire en septembre 2021, l'établissement accueille **167 élèves** répartis en 7 divisions, issus des communes de Cléder, Lanhouarneau, Plouescat, Plounévez-Lochrist, Plouzévédé, Saint-Vougay, Sibiril, Tréflaouéan, Tréfleze et Trézilidé.

Les bâtiments s'avéraient insuffisants pour assurer à l'avenir, l'accueil des collégiens dans des conditions satisfaisantes. Une mise en conformité de l'accessibilité de l'établissement pour les personnes à mobilité réduite était par ailleurs nécessaire.

DETAIL DE L'OPERATION DE RENOVATION

Dans un souci de préservation de l'environnement, le projet a consisté à la construction d'un bâtiment « passif » sur 3 niveaux, d'une surface de 1 370m². Il y accueille des salles spécialisées (sciences, technologie, arts plastiques), des salles de cours, le centre de documentation et d'information, la permanence, des vestiaires pour l'éducation physique et sportive, une salle de réunion et des sanitaires.

Le bâtiment donnant sur la cour des élèves a quant à lui été restructuré. Il accueille désormais l'administration et les enseignants au cœur de l'établissement. De plus, une petite extension donnant sur la cour a permis d'installer les locaux de la vie scolaire.

L'ancien bâtiment accueillant l'administration a été restauré afin d'y positionner l'infirmerie. Les actuelles salles de technologie et de sciences ont été transformées en salles de musique et en foyer pour les élèves.

Un nouveau préau a également été créé dans la cour en liaison avec le restaurant scolaire.

Cette opération a été confiée en mandat à la SAFI. Pour la réalisation de ce projet, une équipe de maîtrise d'œuvre a été désignée. Il s'agit de Pierre Brulé, architecte mandataire de Quimper, EGIS bâtiment Centre Ouest, BET structure, fluides de Rennes (35) et Acoustibel, BET acoustique de Chavagne (35).

COUT DE L'OPERATION

Les travaux, financés par le Conseil départemental du Finistère s'élèvent à **5,36 millions d'euros**.

L'ensemble des marchés attribués correspond à **1 975 heures d'insertion** (clause d'insertion dans les marchés publics passés par le Conseil départemental du Finistère).

1% ARTISTIQUE

Le 1 % artistique est destiné à financer la réalisation d'une œuvre d'art contemporaine spécialement conçue pour le lieu considéré.

Suite au concours engagé dans le cadre du comité artistique, l'artiste-peintre Elsa Tomkowiak, originaire de Douarnenez a été retenue pour réaliser le projet. Cette artiste fonde l'ensemble de sa démarche sur son rapport profond et intense à la coloration. Elle déploie ses nuances dans l'espace mettant en scène de savantes collisions de couleurs franches et saturées. L'œuvre sera composée d'une série de plusieurs cadres qui seront installés dans la cage d'escalier du nouveau bâtiment.

Le montant du 1% culturel s'élève à 27 000 €.

ILLUSTATION DU PROJET



PRINCIPALES OPERATIONS DE TRAVAUX DANS LES COLLEGES 2021 - 2022

« Dans le cadre des schémas pluriannuels de travaux, le Conseil départemental du Finistère investit 20 à 25 millions d'euros par an, pour construire, rénover et moderniser les collèges publics » a indiqué Maël DE CALAN. Pour 2022, le budget d'investissement s'élève à 26,3 millions d'euros. Les principaux chantiers concerneront la construction du second collège de Landerneau, la reconstruction de la demi-pension du collège François Collobert de Pont de Buis et également les projets d'extension/restructuration des deux collèges de Plouzané, ou encore l'isolation extérieure du collège Mendès France de Morlaix.

Le Département subventionne également les communes pour les opérations de travaux concernant des gymnases fortement utilisés par les collégiens.